

Bulletin Municipal N° 103



NOUVELLE FORMULE

Juillet - Août 2011

>> PRENEZ NOTE !

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 7 juillet 2011
Salle du conseil municipal - 20h30
Mairie de Montauban-de-Bretagne

FERMETURE ESTIVALE
La mairie sera fermée **tous les samedis** matins à partir **du 16 juillet jusqu'au 20 août inclus.**
Reprise : samedi 27 août 2011- 9h > 12h
Les services de la mairie restent ouverts tout l'été du lundi au vendredi.

RENTREE SCOLAIRE
Vacances d'été : 4 juillet > 2 septembre 2011
Reprise lundi 5 septembre 2011



COLLECTE DE SANG
Samedi 30 Juillet 2011
9 h 30 > 12 h 30
14 h 30 > 17 h 30
au Centre Victor Hugo

MAISON DU DON
Ouvert les 1ers et 4èmes mercredis
de chaque mois - 8h30 > 12h15
Jeudi 14h30 > 20h - Vendredi 14h30 > 20h

>> SOMMAIRE



EDITORIAL DU MAIRE



Après un début de printemps chaud et sec, le spectre d'une très grande sécheresse s'éloigne peu à peu avec l'arrivée de pluies salutaires, très attendues des agriculteurs et de l'ensemble des jardiniers.

Gestion du patrimoine et solidarité :
La commune, soucieuse de valoriser son patrimoine et de créer des lieux de solidarité, de partage et de liens, a mis à disposition d'associations et de familles des parcelles de terrain à usage de jardin.
Au cours de vos promenades durant l'été vous pourrez découvrir les « Jardins familiaux » près de l'étang St-Eloi, le champs de pommes de terre de l'association Pérou-Bolivie près de Jual et les « jardins de la Solidarité et de l'Amitié près de la maison de retraite.

Les projets avancent !
Le PLU en cours de révision générale fera l'objet d'une réunion publique pour la présentation du diagnostic en date du jeudi 07 juillet à 18h30 à la salle Victor Hugo.
La salle des fêtes sera fermée de la fin juin à la fin octobre pour permettre les travaux de réhabilitation et modernisation ainsi que la mise en accessibilité.

Les associations et la Mairie mobilisées :
Avec l'arrivée de l'été les associations et la Mairie se mobilisent pour l'animation de la Commune. Le mois de juin a été riche en évènements. Tout d'abord, la municipalité organise la Fête de la Musique, l'association OCM football érige un immense bûcher pour les traditionnels « feux de la St Jean » lors desquels vous avez pu déguster les excellentes « moules-frites » proposées par les bénévoles. Pour commémorer la fête Nationale la commune, en lien avec l'association des Donneurs de Sang, prépare le feu d'artifice et le bal du 13 juillet.

A toutes et à tous, je vous souhaite d'excellentes vacances d'été.

Serge JALU, Maire de Montauban-de-Bretagne



Fête de la musique du vendredi 17 juin à Montauban-de-Bretagne



>> ETAT CIVIL

NAISSANCES

Iléana PASEK	14 avril 2011
Yanis GILBERT	20 avril 2011
Ewen LAMBIN	28 avril 2011
Janelle ROLLAND	3 mai 2011
Roman LE NEINDRE	6 mai 2011
Aidan GATEL	8 mai 2011
Lilwenn LARMET	9 mai 2011
Romane BRÉARD	10 mai 2011
Louis AUBRY	17 mai 2011
Teva BRIAND	2 juin 2011

MARIAGES

Angéline BERTHAULT & Anthony HAUTE	7 mai 2011
Carine IZEL & Guy TERRA	14 mai 2011
Amandine LOUVEL & Jérémy HAMEL	21 mai 2011
Solenne ANTIER & Gwendal COMMEUREUC	4 juin 2011

DÉCÈS

Patrick MANCHERON	3 mai 2011
Jean-Marie ROMEFORT	16 mai 2011
Denise GENETAY	11 mai 2011
Louise MOREL veuve COLLET	25 mai 2011
Odette BUSNEL veuve DESPRÉS	26 mai 2011

>> CESSION - VENTE

CESSION DE TERRAIN À LA SCI ROQUES POUR MISE À DISPOSITION AU LYCÉE LA PROVIDENCE

Le service des Domaines a été sollicité pour l'estimation de la parcelle AC 733 (zone UCb) d'une superficie de 1 046 m² appartenant à la Ville, située rue de Rennes. Le montant estimé est de 130 000 € avec une marge d'appréciation de + ou – 10 %. Il est décidé de vendre la parcelle cadastrée AC 733 (zone UCb) d'une superficie de 1 046 m² pour un **montant de 117 000 €.**

VENTE DE TERRAIN AU CABINET D'OPHTALMOLOGIE

La parcelle AC 488 d'une superficie de 70 m² a été estimée par les services des Domaines à 45 500 € avec une marge d'appréciation de + ou – 15 %. soit 52 325 €. Il est décidé de faire une division cadastrale de la parcelle AC 488, de vendre uniquement le bâtiment situé sur ladite parcelle, avec une majoration de 15 % par rapport à l'estimation des Domaines**, de maintenir le prix fixé soit 52 325 €.**

>> EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS D'AVRIL ET MAI 2011

AMÉNAGEMENT FONCIER : PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de **mise à 2 fois de 2 voies de la RN 164, déclaré d'utilité publique le 18 juin 2004 et son caractère linéaire constaté** le 20 juin 2004. De ce fait, un aménagement foncier en application de l'article L 123.24 du code rural s'imposait.

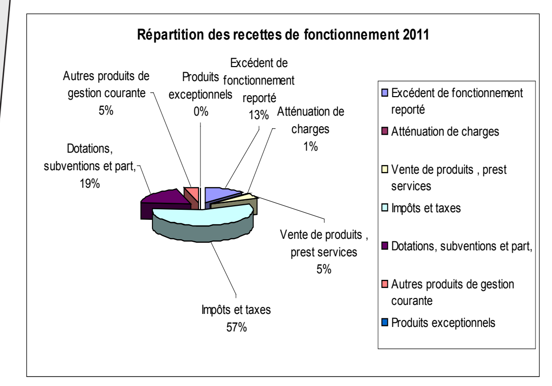
Après discussion et avoir délibéré, le conseil municipal approuve **l'aliénation de chemins ruraux, la création de chemins d'exploitation, la création, l'amélioration et le maintien des chemins piétonniers, la création de bosquets ;** émet des réserves pour que soit mise en place une clôture en bordure de route (passage grande faune), soit mis en place un mur anti-bruits à la Haute Rouvrais et La Ville es Jolive, soit prévu l'écoulement des eaux pluviales au lieu-dit Le Tertre.

FINANCES : VOTE DES BUDGETS 2011

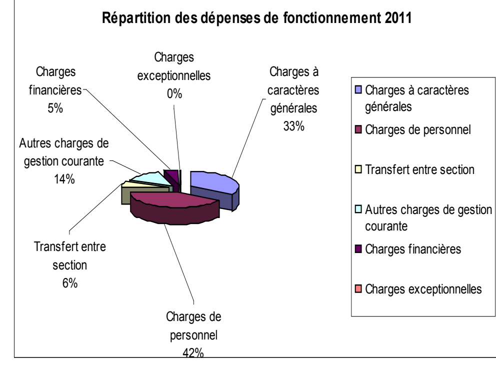
Budget de fonctionnement

Il est quasiment identique à celui de 2010, et s'**équilibre** à 4 453 632.74 € avec une augmentation de 6.16%. Le virement à la section d'investissement s'élève à 785 223.74 €.

Les principales recettes de la section de fonctionnement proviennent des impôts et taxes (57 %) les dotations et subventions ne représentant que 19 %.
PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS EN 2011 (sur la part communale).



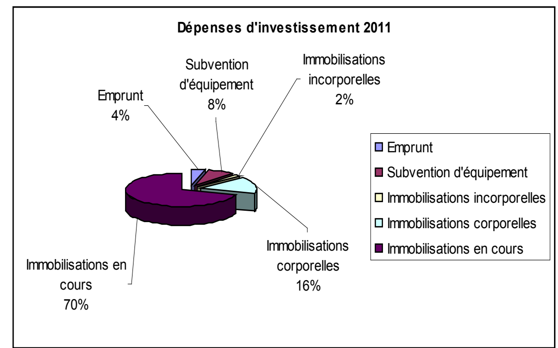

Les recettes de fonctionnement restent stables.

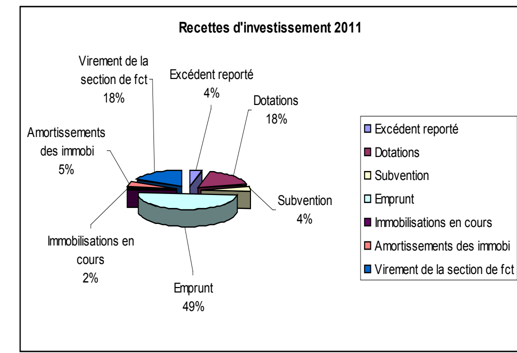


Les prévisions de dépenses qui ont augmenté par rapport à 2011 sont principalement les **charges** de personnel et les charges financières.

Budget d'investissement

La section d'investissement s'**équilibre** à 4 376 023.33 €





Les principales dépenses d'investissement sont :
- la participation de 279 657 € pour la **voie de contournement**
- provision pour **réserves foncières** 488 564.13 €
- extension et restructuration de la **gendarmerie :** 1 229 055.26 €
- extension **groupe scolaire Joseph Faramin** : 714 986.04 €

Les principales recettes d'investissement sont :
- l'excédent capitalisé pour 560 000 €
- le virement de la section de fonctionnement 785 223.74 €
- le recours à l'emprunt 2 158 105 €

>> EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS D'AVRIL ET MAI 2011 (SUITE)

FINANCES : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

Monsieur le Maire indique qu'il est proposé de **ne pas augmenter le taux d'imposition.** Le coefficient de revalorisation des valeurs locatives pour les propriétés bâties et non bâties est de 2 pour l'année 2011.

Le Conseil municipal décide de reconduire les taux d'imposition 2010 pour l'année 2011.

TRAVAUX : EXTENSION DE LA GENDARMERIE AVENANT N°1 AU LOT 3 CHARPENTE

La commission appel d'offres s'est réunie à ce sujet le 7 avril 2011. L'avenant consiste à une **plus value** de 2 958.30 € HT pour **mur en ossature bois en façade,** ce qui amènerait le montant du marché à 29 458.47 € HT.

Le conseil municipal autorise l'avenant n°1 au lot 3 charpente qui porte le marché à 29 458.47 € HT.

FINANCES : PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 04/06/20109, le conseil municipal a décidé de ne plus participer pour les enfants des communes extérieures à compter de la rentrée 2010-2011.

Le conseil municipal fixe la participation 2011 de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée à 115 636.20 €.

FINANCES : MARCHÉ DE NOËL 2011 : TARIFS DES EMPLACEMENTS

Il a été décidé d'appliquer les tarifs suivants pour le marché de Noël 2011 :

- 30 € pour 2 ml (+ 15 € par m supplémentaire) et petit chalet
- 45 € pour un chalet (les plus grands) pour les 2 jours
- 2 ml gratuit pour les associations de solidarité et écoles (mètre supplémentaire payant)

ADMINISTRATION GENERALE : AVIS SUR L'ARRÊT DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) est un instrument de définition, de programmation et de pilotage de la politique locale de l'habitat. **Il fixe les enjeux, les objectifs et les actions permettant à l'échelle de la Communauté de communes de répondre au mieux aux besoins en logements de toutes catégories de population et à favoriser la mixité sociale en articulation avec l'ensemble des autres politiques territoriales.** Il assure la cohérence de la programmation en logement et sa répartition équilibrée sur le territoire et sert de cadre aux opérations d'aménagement liées à l'habitat.



Le P.L.H. comprend trois parties : un diagnostic sur le fonctionnement du marché local et sur les conditions d'habitat dans le territoire auquel il s'applique ; un document d'orientation comprenant l'énoncé des principes et des objectifs du programme ; un programme d'actions détaillé pour l'ensemble du territoire et pour chaque secteur géographique. Le programme d'actions du P.L.H. qui traduit ces orientations est issu du travail mené par le Comité de pilotage en lien avec le Cabinet CERUR et le Syndicat du SCOT.

Le projet de P.L.H. a été arrêté par délibération du 15 mars 2011 par le Conseil communautaire du Pays de Montauban de Bretagne, après avoir été présenté en réunion publique, le 16 février 2011. Une fois arrêté, il doit être transmis aux communes membres afin qu'elles le soumettent dans les deux mois pour avis à leurs organes délibérants respectifs conformément à l'article R302-9 du Code de la Construction et de l'habitation. Le conseil municipal approuve le P.L.H.

http://www.cc-montauban-de-bretagne.fr/consultation-en-cours.php

>> QUE DIT LA B.I.S. ?

COURRIER DES LECTEURS

*Une **B.I.S. ou Boîte à Idées et Suggestions** est à disposition à l'accueil de la mairie de Montauban-de-Bretagne. Egalement, envoyez vos idées par courrier et/ou par e-mail à* **montauban35bis@live.fr**

Sur le bulletin municipal N°101, en première page, une photo quant à la mise en accessibilité rue de rennes. Qu'en sera-t-il des autres rues de Montauban ? Certains trottoirs, en plus d'être de faible largeur, peuvent être rendus bien difficiles[...] Ce n'est donc pas facile pour les personnes à mobilité réduite ![...] Marcel

V. M.D.B. : Vous avez raison, Marcel, de le souligner : nous n'en sommes qu'au début d'un long ouvrage de mise en accessibilité des rues de Montauban-de-Bretagne. **Un précèdent diagnostic** avait mis en évidence le nombre très important de « points noirs » dans le centre-ville, mettant en difficulté les piétons.

Et c'est **un vaste programme qui a été lancé par la ville, pour améliorer, point par point, l'accessibilité** : modification des trottoirs en certains endroits, aménagement de voies protégées pour les piétons, désencombrement, etc. Les travaux vont s'étaler dans le temps et suivront le rythme des aménagements du centre-ville. Ainsi, en 2010, le **cheminement des élèves** (près de 2500 scolarisés dans notre ville) a été au cœur des préoccupations lors de **l'aménagement** de la rue Faramin, des abords de l'école rue de Brest, de la place Bischberg, et des **cheminements doux** dans la vallée Saint Eloi.

Où en est le projet de piscine à Montauban ? Robin – 12 ans

V. M.D.B. : Le projet d'espace aquatique à Montauban-de-Bretagne est toujours en préparation. Une première étude de faisabilité a été présentée, il y a quelques mois, aux membres du conseil municipal. Elle démontre **l'intérêt de la population** locale, toutes générations confondues, et également des établissements scolaires du canton, pour ce type d'équipement.

Monsieur le Maire et son équipe ont dors et déjà commencé à travailler sur ce projet. Ce qui reste à définir, c'est le type d'exploitation que l'on choisit et , en conséquence, le type de financement. Quoi qu'il arrive, ce projet mettra un peu de temps à se consolider et voir le jour. **Soyez certain néanmoins de la détermination de vos élus à réaliser ce grand projet pour vous.**

Pour avancer, votre avis est essentiel ! Exprimez vous sur ce sujet dans la B.I.S. et également sur le **groupe de discussion** « Pour une piscine à Montauban », qui s'est constitué spontanément sur facebook !

Une information plus complète sur ce sujet sera faite dans un prochain numéro du bulletin.

>> POLICE MUNICIPALE

TRANQUILLITE VACANCES

Afin de partir en toute quiétude pendant les vacances, la Police Municipale ou la gendarmerie de Montauban-de-Bretagne vous informe qu'une surveillance de votre domicile peut-être effectuée en votre absence. Il suffit de **vous inscrire auprès de l'accueil de la Mairie** au moins 48 heures avant le départ. Aucune demande tardive par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération.
L'inscription est possible via internet en téléchargeant la fiche d'inscription sur le site de la Ville de Montauban-de-Bretagne.
http://montauban.cc-montauban-de-bretagne.fr

DEMARCHAGE A DOMICILE :

La Police Municipale a interpellé, le mercredi 15 juin, deux femmes qui venaient de commettre **une tentative d'escroquerie** sur la commune. Elles démarchaient les personnes pour obtenir de l'argent sous couvert d'une soi-disant association de sourds et muets.
RAPPEL : Sachez que toute personne qui effectue du démarchage sur la commune doit prévenir la Mairie. De plus, les démarcheurs sont tenus de présenter, auprès de la population, une carte attestant de leur fonction.

En cas de doute ou de démarchage suspect, **veuillez en informer immédiatement la Police Municipale** au 02 99 06 42 03.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan national canicule 2011, le niveau de **« veille saisonnière »** est activé du 1er juin au 31 août 2011 avec en particulier la mise en service de la plate-forme téléphonique « canicule info service » au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe) accessible du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures
Une personne victime d'un **coup de chaleur est en danger. Appelez** immédiatement les secours en appelant **le 15 ou le 112** *(n° unique d'appel d'urgence en Europe)*.
En attendant, transportez la personne dans un endroit frais, faites la boire, enlevez ses vêtements, aspergez-là d'eau fraîche ou appliquez-lui des linges humides et faîtes des courants d'air.
Recensement des personnes âgées (+ 65 ans) et handicapées isolées : si vous êtes concernés, vous-même ou des personnes de votre entourage, merci de procéder à l'inscription sur le registre de la mairie.



>> ACTUALITÉ COMMUNALE

RENOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

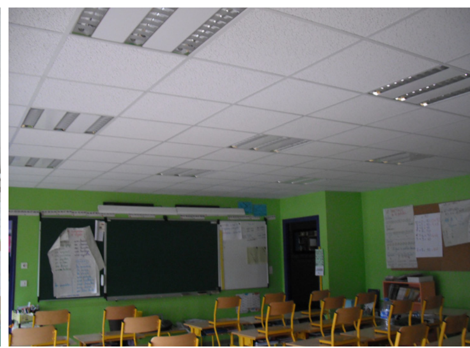
Des travaux de rénovation sont prévus à la salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne, cette salle sera **fermée à compter du 1er juillet 2011 et pour une durée de 4 mois minimum.**
Soucieux de la gêne que cela peut occasionner, nous avons veillé à choisir cette période pour en limiter les effets.

ECOLES PUBLIQUES : TRAVAUX D'ISOLATION DANS LES BÂTIMENTS

D'importants travaux d'isolation thermique ont été réalisés en régie, par les services techniques de la ville, dans les bâtiments des écoles publiques Joseph Faramin, maternelle et élémentaire.



Avant



Après

C'est une surface totale de 976m2 de **faux plafond**, soit la couverture de 17 pièces (salles de classe, ateliers et salle polyvalente), qui ont été créé, à une hauteur de 2m50 sous existant, en dalle de laine minérale biosoluble à **haute performance acoustique**, notamment.
De nouveaux appareillages d'éclairage y ont été intégrés. Le modèle a été choisi après étude et **répond à la réglementation en matière d'éclairage** (300 LUX dans les classes) et d'économie d'énergie. Ainsi, le passage au 3X 14 Watt **permet d'envisager une réduction des consommations électriques de moitié sur ces bâtiments.**
Cette réalisation a été effectuée en très bonne entente avec les équipes pédagogiques, sur une durée de 10 semaines. Les cours ont pu être assurés sans aucune gène pour les élèves, par le recours à la rotation de toutes les classes dans une salle aménagée.

INSCRIPTION À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH FARAMIN

Ecoles maternelle et Elémentaire

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire ou à l'Accueil Périscolaire (matin et/ou soir), il suffit de retirer un dossier d'inscription et de le retourner **dûment complété** (informations concernant votre enfant, vaccins et assurance) :



- à la Mairie à Mme Patricia Lebot, Responsable Régie, ou Mme Rouault Sylvie
- et aux écoles, à Mme Follet-Bourbon Virginie, Coordinatrice Périscolaire

Par la suite, **une carte** vous sera remise pour que vous puissiez **badger** à la borne prévue à cet effet (au sein des écoles) afin de signaler à la Mairie, le repas ou les heures de présence de votre enfant à l'Accueil Périscolaire. Bonnes vacances et à l'année prochaine ...

L'Equipe d'Animation

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT BIOMETRIQUE

Pour vos voyages, vos examens, les élections... **pensez à mettre à jour vos pièces d'identité.**
La CNI ou le passeport seront indispensables. **Faîtes la demande de ces titres à la mairie (sur RDV pour les passeports biométriques).**
Délais d'obtention (variable) à partir du moment ou le dossier est déposé en mairie :
CNI : 5 semaines - Passeports biométriques : 3 semaines
Listes des pièces pour une perte/vol ou pour un mineur ou une 1ère demande disponible sur :
http://montauban.cc-montauban-de-bretagne.fr/vos-demarches.php

>> ENVIRONNEMENT

SMICTOM

Tri des déchets : N'utilisez plus les conteneurs bleus et les colonnes pour le tri des papiers recyclables !

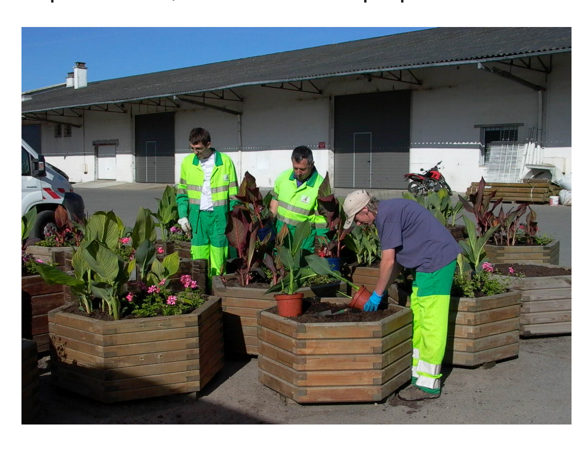
Depuis le 18 avril 2011, des changements importants ont été opérés concernant la collecte des déchets recyclables.
L'un des plus marquants est le mélange des emballages et des papiers recyclables dans le bac jaune.
En conséquence, il est désormais demandé aux habitants de ne plus utiliser les bacs bleus et les colonnes à papiers pour le tri des journaux, magazines, publicités et papiers de bureaux.
Ces papiers doivent être mis sans film plastique dans les poubelles jaunes.
Ces colonnes à papiers, devenues inutiles, sont transformées en colonne à verre par un simple changement de la signalétique.
Respectons dès aujourd'hui cette consigne : Que des emballages en verre dans les colonnes !
Les papiers qui seraient encore déposés dans ces colonnes pourraient gêner le recyclage des emballages en verre et des papiers ainsi mélangés.
Le SMICTOM Centre Ouest vous remercie de votre compréhension.
Contact : SMICTOM Centre Ouest - 5 ter rue de Gaël 35290 ST MEEN LE GRAND
Tél. 02.99.09.57.26. - www.smictom-centreouest35.fr

>> SERVICES TECHNIQUES

SERVICES TECHNIQUES

Le travail de fourmis aux espaces verts

Pendant le mois de mai, sous la responsabilité de Agnès VIOT, nouvelle technicienne aux espaces verts, s'est déroulée la préparation des bacs, des suspensions et des jardinières.



Philippe LUCAS, qui est en charge du fleurissement, avec à ses côtés Karine et Wilfried s'occupent soigneusement des fleurs et de leurs plantations. Jérôme, lui, s'est mobilisé dans la création d'une immense chenille, d'insectes, d'oiseaux... Tout ce travail a été préparé dans l'ombre, au sein des ateliers et de la serre. Et maintenant, les Montalbanais découvrent ces jolis parterres, tout en formes, couleurs et volumes.

Félicitations à l'équipe pour le fleurissement de notre ville. L'arrosage sera raisonné et fait tôt le matin en raison de la sécheresse.
Daniel COMMEUREUC, Adjoint aux bâtiments communaux, espaces verts

RAPPEL : LES HEURES, JOURS POUR LA TONTE DES PELOUSES

La Police Municipale vous informe que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, outil de percussion.. **sont interdits tous les jours de 20 heures à 08 heures**
(Arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage).

>> EN BREF...

PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Réunion publique de présentation du diagnostic
le **jeudi 7 juillet 2011**
à 18h30 au **Centre Victor Hugo**

COLLECTE DES DASRI*

*Déchets d'Activité de Soin à Risques Infectieux
Lundi 5 au 10 septembre 2011
Aux horaires de la déchetterie à Montauban-de-Bretagne.

VOS ENCOMBRANTS

Pendant l'été, n'abandonnons pas nos déchets, pas de dépôts sauvages. Continuons le tri des déchets. Tous les objets en bon état, peuvent être déposés à Emmaüs. Les encombrants abîmés à déposer en déchetterie.

LES COLLECTES DE VOTRE BAC JAUNE

(toutes les 2 semaines)
Secteur bleu pour Montauban-de-Bretagne (sauf exception*)
Sortie du bac jaune le dimanche soir
Juillet : lundi 4 juillet, lundi 18 juillet
Août : mardi 16 août, lundi 29 août
Septembre : lundi 12 septembre, lundi 26 septembre
* Le bas Jual, Le champ Long, La Chênaie, L'Essard, Grabusson, Le petit Château, La route de la Chapelle du Lou, La Ville Durand, La Ville Nicolas. (Secteur Vert - sortie du bac jaune le jeudi soir : 1er juillet, **16 juillet**, 29 juillet, 12 août, 26 août, 9 septembre et 23 septembre)

ÉLAGAGE DES ARBRES PROCHES DES LIGNES ÉLECTRIQUES : QUI FAIT QUOI ?

ERDF s'occupe de tout ce qui concerne le réseau public de distribution.
Le **propriétaire** a la responsabilité de l'élagage si :
- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique ;
L'emplacement de l'arbre ne respecte pas les distances prescrites par l'Arrêté interministériel du 17 mai 2001 ;
- Cet arbre planté en domaine privé déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 25 du décret du 14 mars 1965, chapitre IV).

Attention : Elaguer à proximité d'une ligne électrique peut être très dangereux : pour votre sécurité, confiez vos travaux d'élagage à des entreprises spécialisées ou à ERDF lors d'une campagne d'élagage.



LISTE « ENSEMBLE, DONNONS VIE À NOS ENVIES »

Notre avis sur le secteur : rue de Dinan – rue de St Malo

L'habitat est un domaine où les communes disposent d'outils qui permettent d'anticiper les projets afin de les rendre réalisables. Les projets de construction en centre ville sont aujourd'hui possible du fait d'une anticipation sur les acquisitions qui ont été entamées depuis plus de 10 ans.

Le secteur entre l'école St Maurice et le lotissement de Villeneuve (1 ha) à l'entrée de la ville répond parfaitement aux critères de densité et de mixité souhaités par le Scot du pays de Brocéliande et le Plan Local d'Habitat, il est d'ailleurs inscrit en requalification urbaine au Plan Local d'Urbanisme.

Sa proximité avec le centre ville, les services, les écoles et son positionnement lui donne un caractère particulier.

L'aménagement d'un rond-point dans ce secteur permettrait à la fois de desservir cette zone et de créer une liaison avec le quartier de Villeneuve, la maison de pays et de la communauté de communes .

En fin de séance du CM du 3 mars dernier, la vente d'un terrain à un particulier jouxtant l'école St Maurice a porté à discussion car la commune a décidé de ne pas donner suite à cette vente .

Nous le regrettons car cette acquisition aurait pu permettre de lancer une réflexion plus globale d'aménagement de l'entrée de la ville, d'acquérir une réserve foncière et d'améliorer la sécurité et la circulation près de cette école primaire.

Il est vraiment dommage de ne pas avoir saisi cette opportunité d'achat afin de marquer la volonté de la commune de s'inscrire dans un projet d'ensemble.

Nous souhaitons vivement voir évoluer la réflexion en ce sens afin d'anticiper sur les évolutions à venir.

Gérer, c'est prévoir !...

Michelle BODIN, Martine FILEK, Florence RENVAZE, Patricia TARDIVAT

LISTE « VIVRE ET AGIR ENSEMBLE À MONTAUBAN »

Pour une intercommunalité avec Montfort et St Méen

La loi oblige à faire évoluer l'intercommunalité. **À l'occasion de ce débat, nous avons proposé au Conseil Municipal le regroupement des Communautés de Communes de Montauban, de Montfort et de St Méen.** Ces 3 collectivités ont déjà des intérêts communs : un lycée, une école de musique, un service de déchets ménagers, un SCOT (Schéma de Cohérence et d'organisation Territoriale) et une future zone d'activités à Bédée pour l'implantation de l'ex-Saloir St Nicolas.

Leur taille géographique et démographique (44 000 habitants en 2008, prévision de 52 000 à 54 000 habitants en 2020, source Insee Bretagne) apparaît adaptée pour répondre aux nombreux défis des 10 aux 30 prochaines années :

- assurer un développement économique par l'implantation de nouvelles entreprises, la diversification du secteur agro-alimentaire et la pérennité de l'emploi ;
- accompagner de circuits de productions, notamment agricoles, de commercialisation et de consommation ;
- développer l'habitat afin de répondre à l'arrivée de nouvelles populations diverses ;
- proposer une offre globale de transport adaptée liés aux déplacements vers les lieux de travail et les pôles urbains ;
- mettre en place un schéma de développement durable à l'échelon du territoire (agenda 21) pour relever le défi de la raréfaction des ressources en énergie, en eau et en espace,
- prendre en compte l'évolution des services publics liés à la petite enfance et à l'éducation ;
- faire évoluer les services sociaux et médicaux pour les adapter au vieillissement, à la dépendance et à la fragilisation des populations ;
- faire face au désengagement des services de l'Etat par une mutualisation de moyens afin de constituer des équipes professionnelles au service de toutes les communes.

Nous plaidons pour une intercommunalité exerçant des compétences élargies dans le respect de la dimension communale, et basée sur un juste équilibre entre une mutualisation des moyens et une offre de services de proximité de l'habitant. Cette intercommunalité doit être de taille suffisante pour être en mesure de peser et de dialoguer face aux plus grosses que sont Rennes Métropole et Vitré Communauté. Elle doit être basée sur la solidarité entre les communes les plus riches et les communes les plus modestes.

e-mail : **montauban2008@laposte.net**

Yves DENIAUD - Hervé NOUVEL

LISTE « ENSEMBLE POUR UN NOUVEL ELAN »

Va-t-on trouver la bonne solution ?

Le découpage des communautés de communes pose problème. Monsieur Le Préfet nous propose de regrouper les cinq communautés du pays de Brocéliande en une seule. L'éternelle question est de savoir s'il existe un bon découpage. Les découpages sont forcément mauvais par rapport aux réalités vécues et parfois contradictoires.

Aujourd'hui les moyens de communication et de déplacement ont beaucoup évolués depuis la création du découpage territorial de la France (révolution de 1790).

Il est tout à fait logique de revoir les nouvelles façons de fonctionner. Nos concitoyens jugent que l'élu n'est jamais assez près du citoyen. C'est vrai pour le Maire et le Conseiller Général mais beaucoup moins pour le Président de la Communauté. Alors que, cet établissement public possède beaucoup de compétences dans de nombreux domaines. C'est par son intermédiaire que des gros projets peuvent voir le jour (piscine). Nos luttes intestines, nos intérêts propres, notre faculté à nous voir plus beau vont compliquer les débats !

Il faudra bien que quelqu'un décide sur des bases concrètes. On ne peut rester seul. Le pays de Brocéliande dans son ensemble a beaucoup d'atouts : économique, culturel et touristique.

Nous devrons trouver le meilleur compromis.

e-mail : **page.guy@neuf.fr**

Guy PAGE

L'ALCOOL EST UN PRODUIT DANGEREUX ET ADDICTIF : IL FAUT SAVOIR LE RECONNAÎTRE !

Il a son ancrage dans notre quotidien mais l'alcool n'est pas un produit ordinaire. L'abus d'alcool est dangereux pour tous. Et vous, où en êtes-vous avec l'alcool ?

En chiffres…

- L'alcool est la substance psychoactive la plus consommée : **seuls 7 % des 18-75 ans n'en ont jamais bu**.
- 35 % des Français boivent régulièrement de l'alcool, **15 % tous les jours**.
- **12,7 litres d'équivalent alcool pur** (= alcool à 100 %), c'est ce que le Français consomme en moyenne par adulte et **par an**.
- **30 % des accidents mortels** de la circulation et environ 15 % des accidents du travail surviennent chez des personnes avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal (0,5g/l).
- Entre 23 000 et **45 000 décès par an** sont liés à l'alcool, en France.

EXCÈS ET CONSOMMATION À RISQUES :



Une consommation à risques est **susceptible d'en entraîner à court, moyen ou long terme** si la personne ne modifie pas sa consommation. **Il n'y a pas que la quantité qui compte :** le mode de vie et les raisons pour lesquelles on consomme de l'alcool ont aussi leur importance.

De plus, toute consommation d'alcool, même faible, est particulièrement dangereuse: pendant toute la durée de la grossesse et de l'allaitement, pendant l'enfance, quand on conduit un véhicule ou une machine, quand on exerce une activité qui nécessite de la vigilance, quand on prend certains médicaments.

ALCOOL = RISQUES : SOYEZ CONSCIENT DE SES EFFETS !

Les effets sur l'organisme liés à la consommation d'alcool sont :

- **immédiats :** l'ivresse et ses effets associés, la diminution des réflexes et des performances, les erreurs d'appréciation visuelle, la baisse de vigilance, les conduites agressives ou dépressives, le coma éthylique pouvant entraîner la mort, etc.
- **à long terme :** la dépendance, l'intoxication, la dépression, le cancer, etc.

DÉPENDANCE À L'ALCOOL : COMMENT L'ÉVITER, COMMENT EN SORTIR ?

On peut **chercher de l'aide** pour soi ou pour un proche. On peut avoir juste **quelques questions à poser** sur sa consommation d'alcool ou être à la recherche d'un professionnel qui pourra nous aider à arrêter de boire.

On peut **chercher un soutien** pour faire face à la difficulté que représente une personne qui boit dans notre entourage. On peut avoir besoin de **partager son expérience** de l'alcool dans un groupe d'entraide.

Pour toute question, pour s'informer, pour se soigner : **consultez votre médecin généraliste.**

Plus d'informations sur **http://www.alcoolinfoservice.fr/**

Près de chez vous :
Association **« La vie libre »** - Président : René DEMAY 09.71.21.42.30.

Alcool assistance - Section de Saint Méen le Grand
Prévention et information des dangers de l'abus d'alcool auprès des jeunes
Association loi 1901 créée en 1910 - Reconnue d'utilité publique le 11 mai 1966
Permanences : Le 1er samedi du mois à 20h30
Salle des Associations – Rue Révérend Père Janvier - 35290 SAINT MEEN LE GRAND
Tél. : 02 99 09 66 12 **http://www.alcoolassistance.net/**

La ligne téléphonique **Ecoute Alcool :** 0 811 91 30 30
(Coût d'une communication locale depuis un poste fixe ; 14h-2h, 7 jours sur 7)

Le site **Drogues Info Service** : **http://www.drogues-info-service.fr/**

Les **Alcooliques Anonymes :**
http://www.alcooliques-anonymes.fr/aafrance/ - tél : 0 820 326 883 (numéro Indigo)

Fil santé jeunes : www.filsantejeunes.com

Sources : Société Française d'alcoologie -**http://www.sfalcoologie.asso.fr/**
CIRDD Bretagne - Centre d'Information Régional sur les Drogues et les Dépendances **http://www.cirdd-bretagne.fr/**
MILDT - Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie **http://www.drogues.gouv.fr/**
ANPAA Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie - **http://www.anpaa.asso.fr/**

>> BONNE CONDUITE !

RENTREZ EN VIE !

Parce que les occasions de faire la fête ne manquent pas et que l'alcool demeure la première cause d'accidents mortels sur les routes, l'association de prévention routière vous propose sur son nouveau site, des solutions simples pour des retours de soirée sans accroc. **L'alcool demeure la première cause d'accidents mortels sur les routes.**

Plus d'informations sur www.rentrenvie.fr

L'ÉTHYLOTEST PLUS QUE JAMAIS, LE SOUFFLE, C'EST LA VIE.



Un doute ? Avant de prendre le volant, pensez à vous auto-évaluer avec un **éthylotest.**

HALTE AUX IDÉES REÇUES !

On a tous des idées reçues. Et quand il s'agit de sa sécurité sur la route, l**es idées reçues peuvent s'avérer dangereuses.** Petit florilège de ce qu'il ne faut plus croire…

« J'ai l'habitude de boire, ça ne me fait plus d'effet. » Si l'habitude de consommer de l'alcool peut faire qu'on en ressent moins les effets, on aura d'autant plus tendance à augmenter les doses. Pourquoi ? Justement pour retrouver ces fameux effets ! Et même avec une faible alcoolémie, le temps de réaction est plus long et la vision moins nette. Et ça, on ne s'en rend pas forcément compte.

« J'ai bu (ou fumé), mais je ne vais pas loin, ce n'est pas grave. » Sauf que 73 % des accidents ont lieu à proximité du domicile. Plus un trajet est connu, plus on relâche son attention, on passe en « pilotage automatique ». Du coup, on met plus de temps pour réagir face à un imprévu. Inutile de préciser que sous alcool ou cannabis, le temps de réaction s'allonge dramatiquement

Sylvain Dally, professeur de toxicologie

ATTENTION AU FLÉAU : LES RITES D'ALCOOLISATION.

Qu'ils soient nommés « **binge drinking** », « **botellon** », « **biture express** » ou encore « **alcool défonce** », les rites d'alcoolisation ont toujours des conséquences néfastes pour tous ceux qui s'y adonnent. Ces rites consistent à se réunir en groupe dans la rue, groupe de personnes connues ou non, après avoir acheté de l'alcool pour le consommer ensuite massivement (à la bouteille, le plus souvent). Refuser de boire, c'est s'exclure du groupe.

Ce problème grâve touche beaucoup de jeunes en Europe. S'ils sont abstinents habituellement, rendus vulnérables par la pression de groupe, ils s'enivrent alors parfois jusqu'au coma éthylique.

Parents : attention, ces pratiques sont croissantes et, par leur régularité, s'institutionnalisent.

Ce type de comportement où l'état d'ivresse est recherché rapidement, est considéré comme une addiction dès lors que, la dépendance à l'alcool sous forme épisodique est établie.

>> SERVICE JEUNESSE

POUR LES 12-17 ANS (SAUF ACTIVITÉ «MOUVE» À PARTIR DE 10 ANS)

Accueil dans les Maisons des jeunes à Montauban-de-Bretagne et à Médréac.

Maison des jeunes
Montauban-de-Bretagne
2 rue de Beaudouin *(à côté de la médiathèque)*
Tel. 02.99.06.32.63.
Médréac
15 bis, rue de la libération
(à côté de la salle des sports)
Tél. 02.23.43.02.55.
Service jeunesse *(bureau et inscriptions)*
Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de St Malo BP 26042
35360 Montauban-de-Bretagne

Vous pouvez télécharger en ligne le **formulaire d'inscription** à la maison des jeunes sur **www.cc-montauban-de-bretagne.fr**

PROGRAMME D'ÉTÉ



Le programme des activités jeunesse d'été est disponible à l'accueil en mairie ou téléchargeable sur le site Internet de la communauté de communes.

WEB RADIO

Vous pouvez **télécharger les émissions** enregistrées par nos jeunes **à la Maison des jeunes** de Montauban-de-Bretagne via le site Internet de la communauté de communes.
http://www.cc-montauban-de-bretagne.fr/web-radio.php

MISSION LOCALE

Les jeunes de la communauté de communes peuvent être reçus par **une conseillère** de la Mission Locale.
Inscription préalable auprès du PAE. Permanences de la mission locale à Montauban-de-Bretagne **les 5,12,19 et 26 juillet 2011.**

PAE - Manoir de la Ville Cotterel
46, rue de Saint Malo
35360 Montauban de Bretagne
Lundi, mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h15. L'après midi sur rendez vous.
Fermé le Mercredi
Tél : 02.99.06.53.22.



>> ZONE DE LA BROHINIERE

INAUGURATION D'UN PONT-ROUTE



Le mercredi 18 mai, avait lieu l'inauguration et **la mise en service officielle du pont route de La Brohinière** à Montauban-de-Bretagne, en présence du sous-préfet et Mr LAHELLEC, vice-président du Conseil Régional, des Conseillers Généraux et des élus des Communautés de communes du territoire, ainsi que des partenaires du **projet «Bretagne Grande Vitesse»**, pour l'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes-Brest/Rennes-Quimper. Cette opération d'envergure, à l'échelle régionale, a pour perspective de relier à terme Paris à la pointe bretonne en 3 heures, en complément de la ligne à Grande Vitesse Bretagne.

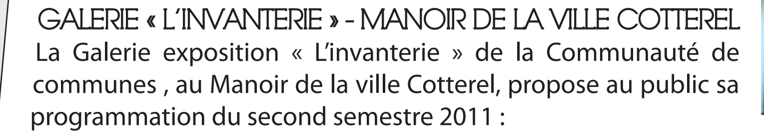
Le pont routier surplombe **le passage à niveau N°218 désormais supprimé**, à l'entrée Ouest de la zone d'activités, au croisement de la ligne ferroviaire Rennes-Brest, double voie électrifiée, et la RD 28, qui relie la RN12 Rennes-Saint-Brieuc et la zone industrielle de La Brohinière ; cette suppression a été cofinancée par l'Union Européenne, l'Etat, la région Bretagne, RFF(Reseaux Ferrés de France) et le département d'Ille et Vilaine.

Après l'inauguration sur le site, une réception conviviale s'est déroulée à la mairie de Montauban-de-Bretagne, avec les représentants des acteurs du projet et les élus des communes.

LIGNE FERROVIAIRE DE PARIS À BREST



A compter du 9 juin 2011, les passages à niveau n°218 et 35 situés sur le territoire de la commune de Montauban-de-Bretagne, à l'intersection de la route départementale n°28 et des lignes ferroviaires de Paris à Brest et La Brohinière - Mauron, **seront supprimés**, conformément aux arrêtés préfectoraux en date des 12 mai 2011 et 3 septembre 2008 de Monsieur le Préfet du département d'Ille et Vilaine. Les modifications des itinéraires et conditions de circulation, de signalisation et de sécurisation routières seront réalisées par le Conseil Général d'Ille et Vilaine.



>> ACTION CULTURELLE



GALERIE « L'INVANTERIE » - MANOIR DE LA VILLE COTTEREL

La Galerie exposition « L'invanterie » de la Communauté de communes , au Manoir de la ville Cotterel, propose au public sa programmation du second semestre 2011 :

Du 5 au 23 septembre 2011 , exposition **Breizh Bocage, par le service environnement** de la CCPMB et **« Regard au cœur du bois »** de M. André Crespel.
Cette exposition est réalisée dans la continuité du comice agricole cantonal du 3 septembre 2011 à Landujan. Le thème choisi par les organisateurs étant le bois.
- Panneaux explicatifs sur le rôle et les enjeux du bocage (prêtés par le CG35),
- Sculptures en bois, outils pour tailler le bois, jeux en bois etc. issus de la collection de M. Crespel. **Ouverture exceptionnelle le 16 septembre 2011 de 18h à 20h.**

Du 3 au 21 octobre 2011 , exposition de photographies « Regards croisés sur le Pays de Brocéliande » par Virgine Michel, Viviane Fedieu-Daniel, Philippe Manguin et Yann Nennig.

Du 31 octobre au 18 novembre 2011,exposition de peintures sur toiles
« D'un Point à l'autre » par Jean-Louis Lamy.

Du 28 novembre au 16 décembre 2011, exposition de peintures sur toiles
« Matière et contraste » par Klara Lucas.

>> EMPLOI, INFORMATION & FORMATION

MAISON DE L'EMPLOI DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION (M.E.I.F.)

La MEIF du Bassin d'emploi de Rennes est un projet de collaboration renforcée de **tous les intervenants** du bassin d'emploi, destiné à vous donner de **nouvelles clés** d'accès à l'emploi, la formation et l'insertion.
http://www.meif-bassinrennes.fr/

«On y travaille !» : Nouvelle chronique radio



Une **nouvelle chronique sur l'emploi**, en partenariat avec la MEIF et le Pays des Vallons de Vilaine diffusée le vendredi à 8h05 puis rediffusée à 13h05 sur Radio Laser (95.9 MHz sur la bande FM)
Possibilité d'écouter (et de télécharger) toutes les chroniques « On y travaille ! » sur le site de Radio Laser **www.radiolaser.fr**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)



Le CIDFF basé à Rennes accueille également localement les femmes en recherche d'emploi ou souhaitant reprendre une activité.
Deux prestations peuvent venir en aide à celles qui sont le plus désorientées dans leur recherche.
La mise en place d'un module découverte des métiers (MDM) proposé par le CIDFF a été mis en place en janvier 2008. Cet Atelier s'adressant aux mères de familles et aux femmes désireuses de reprendre une activité professionnelle a permis aux stagiaires de rencontrer des employeurs dans le domaine du transport, de la grande distribution et de la logistique et d'être informés en matière de droit du travail.
Après une présentation et un travail sur certains métiers, **un stage dans une Entreprise de leur choix** leur a fait découvrir le métier envisagé et appréhender ainsi plus facilement leurs futures recherches d'emploi.
CIDFF - 21 rue de la Quintaine - 35000 RENNES - Tél : 02 99 30 80 89
e-mail : **cidff.35@orange.fr** - Site internet : **www.infofemmes.com/**

>> CONSOMMATION & HABITAT

M.C.E. : « POUR SE LOGER SANS GALÈRE »

Le logement est une des premières sources de litiges pour les consommateurs.
Les associations qui les accompagnent dans leurs démarches le savent bien.
Pourtant de nombreux problèmes pourraient être évités grâce à une meilleure connaissance par le locataire de ses droits et obligations.
C'est pourquoi les associations **Afoc, Asseco-cfdt, Udaf, Clcv et Familles rurales -Ufcs** avec la Mce on réalisé **3 fiches d'information à destination** du grand public et en particuliers **des jeunes** : « La colocation : mode d'emploi » , « Se loger quand on est jeune » , « Locataires : calculez votre budget ».
Ces fiches « Conso » sont disponibles à la Maison de la consommation et de l'environnement ou téléchargeables sur **http://www.mce-info.org/fr/nos-publications/**.

Pour plus d'informations :
MCE Maison de la Consommation - 48 boulevard Magenta - 35000 RENNES
Tél : 02.99.30.35.50.
e-mail : **info@mce-info.org** - Site Internet : **www.mceinfo.org**

>> ENVIRONNEMENT

PROGRAMME « BREIZH BOCAGE » : DES HAIES BOCAGÈRES POUR PROTÈGER NOS RIVIÈRES

Les travaux de restauration et/ou de création de maillage bocager prévus par le programme « breizh Bocage » visent principalement à **atteindre le « bon état » des cours d'eau** exigé par la Directive cadre européenne sur l'Eau d'ici 2015. La totalité des travaux sur l'amélioration du maillage bocager neuf et existant est pris en charge par la communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne sur son territoire.
De plus, la communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne, les communes d'IRODOUER, de MINIAC SOUS BECHEREL, de PLOUASNE et de SAINT PERN et de QUEDILLAC ont décidé de s'associer afin de préparer **le programme d'actions sur les cours d'eau du bassin versant du Néal et du ruisseau le Guy Renault.**

Pour plus d'informations, contactez le **Service Environnement « breizh Bocage » – CCMB - Manoir de la Ville Cotterel** – 46 rue de Saint Malo – BP 26042 – 35360 Montauban-de-Bretagne – Tél : 02.99.06.54.92.
e-mail : **ccpmb@cc-montauban35.fr**
www.cc-montauban-de-bretagne.fr



PROGRAMME 2011 : CONTRAT DE RESTAURATION ENTRETIEN DU BASSIN VERSANT DU MEU

Dans le cadre du contrat de restauration et d'entretien (CRE) du bassin versant du Meu, des travaux ont eu lieu dès le mois de juin sur notre territoire. Les cours d'eau du **Fontenigou, du Houx et de la Lande Josse** sur la commune de Montauban-de-Bretagne sont concernés. Ces travaux ont pour but d'entretenir les berges, de restaurer les milieux aquatiques et d'améliorer la qualité de l'eau en général.
Plus d'information, **Syndicat Mixte du Bassin du Versant du Meu** – Hôtel Monfort Communauté – BP 46117 35162 Monfort-sur-Meu – Tél : 02.99.09.25.48. – e-mail : **changerivières.meu@orange.fr**

>> PACT ARIM

PERMANENCE DU PACT ARIM

A la **Mairie de Montauban**
3ème Mardi du mois **10h > 12h**

Le PACT ARIM est une entreprise associative reconnue par les pouvoirs publics.

Que vous soyez propriétaire, propriétaire - occupant ou accédant à la propriété, vous pouvez bénéficier de conseils techniques et financiers dans vos projets de réhabilitation ou de transformation de logement.

Que vous soyez handicapé ou personne âgée, vous recherchez des solutions spécifiques pour l'adaptation ou l'amélioration de votre habitat (installation de petits dispositifs pratiques permettant de pallier une fonction physique déficiente).

Site Internet : http://www.pact35.org/

>> PERMANENCES

ASSISTANTES SOCIALES

Chaque mois à la Mairie de Montauban
9h30 >12h00
Madame TERUEL Alexandra,
2ème et 4ème Lundi après midi sur RDV,
Madame WAIRY Fabienne ,
le 1er et 3ème mardi matin sur RDV.
Prendre contact auprès du **CDAS de Montfort sur Meu** n° 02.99.09.15.53.

CPAM (SÉCURITÉ SOCIALE)

A la **Mairie de Montauban**
tous les mercredis **9h >12h**.

MSA

A **l'hôtel Montfort Communauté**,
du mardi au vendredi,
9h00 >12h00 et 14h00 > 17h00.
Le mardi après midi
sur RDV au 02.99.01.83.50.

CAF

A l'hôtel Montfort Communauté
le mercredi
9h00 > 12h00 / 14h00 > 16h00
Votre CAF, nouveau numéro de téléphone : 08.10.25.35.10.
(prix d'un appel total)

CARSAT (ANC. CRAM)

A l'hôtel Montfort Communauté
sur RDV,
n° 08.21.10.35.35.



>> CADRE DE VIE

HALTE GARDERIE LES LUTINS COQUINS

Par une belle journée de juin, les enfants ont **découvert les joies de la vie à la ferme.** Les activités n'ont pas manqué : nourrir les lapins, caresser les veaux, ramasser les œufs … Et ce sont 22 enfants et leurs parents qui ont profité tous ensemble de cette belle sortie.

Nos plus grands ont eu le bonheur de visiter **la caserne des pompiers de Montauban-de-Bretagne.** Visite des locaux, essayage de casque et ce qu'ils attendaient tous avec impatience… le camion rouge des pompiers ! Avec empressement, petits et grands se sont hissés dans la cabine. Peut-être de futures recrues dans nos rangs après une visite et un accueil aussi sympathique.



Visite de la caserne des pompiers de Montauban-de-Bretagne

Tout au long de l'année, nos éducatrices de jeunes enfants et notre auxiliaire de vie accueillent votre enfant dès 4 mois. Il découvre **la vie en collectivité** à son rythme, développe son autonomie et son éveil par diverses activités :

- le jeu (piscine à balles, vélo, toboggan, peinture et autres activités manuelles…),
- la musique (lectures sonorisées, comptines, manipulations d'instruments, rondes chantées par l'Ecole de Musique du Pays de Brocéliande),
- les sorties,
- et les spectacles organisés.

La halte-garderie est ouverte :
Le mardi et le vendredi de 9h à 17h : 16 enfants maximum âgés de 4 mois à 4 ans.
Une participation bénévole des parents est demandée.
Le jeudi de 13h à 18h : 12 enfants maximum âgés de 2 à 4 ans
Le projet pédagogique est axé sur l'acquisition d'une plus grande autonomie des enfants.
Renseignements / inscriptions 02.99.06.60.26. (la halte sera fermée au mois d'août).



JARDINS FAMILIAUX

Le **vendredi 1er juillet 2011,** les jardins familiaux de Montauban-de-Bretagne ont été officiellement inaugurés par Monsieur le Maire, les membres du comité de pilotage et les heureux jardiniers.

Lancé en janvier de cette année, par la municipalité, le programme a rapidement motivé des habitants amoureux de la nature et volontaires pour l'entretien de ces parcelles réservées. Ces dernières couvrent une surface totale de 1500 m² **près de l'étang Saint-Eloi.** Elles ont été aménagées par les services techniques de la ville.



Mr COMMEUREUC, Mme GILBERT, Mr ROUVRAIS et Mme VIOT

Le **succès de ce nouvel espace de convivialité et de partage** est le signe fort d'une volonté collective de bien vivre ensemble, dans un environnement préservé. Aussi la municipalité envisage la possibilité d'augmenter le nombre de parcelles à disposition des habitants, si nécessaire.

>> ACTUALITE DES DISPOSITIFS

UN PROJET « PASS CULTURE »

La municipalité de Montauban-de-Bretagne envisage de permettre aux personnes de la commune en difficulté (qui ont les minima sociaux, minimum veillesse) l'accès à la médiathèque municipale à un tarif réduit. L'objectif de ce projet est de **permettre à tout le monde d'emprunter des livres, des CD, DVD.** Pour bénéficier de cette aide, une inscription en mairie, au secrétariat du CCAS, sera obligatoire pour instruire un dossier. Cette proposition est en étude et nous vous informerons des démarches et pièces à fournir.

Mme GILBERT Annick
Adjointe en charge des affaires sociales

CHEQUE-SPORT

Le chèque sport séduit les jeunes Bretons

La région Bretagne élargit son coup de pouce pour inciter les Bretons âgés de 16 à 19 ans, à fréquenter davantage les terrains de sports. Pour bénéficier d'une réduction de 15 €, suivez le guide ! Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un chèque sport de 15 € aux sportifs âgées de 16 à 18 ans. L'effet stimulant ne se dément pas : 2 000 clubs sont partenaires et 27 000 demandes ont été effectuées en ligne cette saison. Fort de ce succès, le dispositif s'étend aux jeunes de 19 ans pour la saison 2011/2012 ! A partir de juin 2011, date de lancement de la nouvelle campagne, les jeunes nés en 1993,1994,1995 et 1996 peuvent ainsi demander leur réduction.



Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Et depuis un an, il est possible de bénéficier d'autant de chèques-sport que d'activités pratiquées. **Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site internet de la région Bretagne, de remplir un formulaire d'inscription et d'imprimer son chèque.**

De quoi bouger sans se ruiner ! www.bretagne.fr/chequesport

COUPON-SPORT

Le dispositif **Coupon-Sport** est reconduit annuellement par la Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports de Bretagne-Ille et Vilaine. Le Conseil Général d'Ille et Vilaine est associé à l'opération et apporte la moitié des financements des coupons sport.

Cette mesure vise à soutenir la pratique sportive régulière des jeunes dont les parents bénéficient de l'Allocation de rentrée scolaire.

Les critères d'obtention : être âgé(e) de 10 à 18 ans, être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire 2011, être inscrit dans un club agréé «Sport».

Si le jeune pratique plusieurs activités sportives, une seule inscription est prise en compte.

NB : la notion d'inscription comprend uniquement la cotisation due au club et la licence à la discipline pratiquée,mais ne comprend pas le coût des stages,les cours individuels et autres prestations (ex : tenues de sport,achat de matériel…)

La prise en charge s'effectue en fonction du coût de l'inscription au club suivant un barème.

Comment se procurer les coupons-sport ?

Les coupons sont à retirer à partir d'octobre **à la mairie de Montauban-de-Bretagne s**ur présentation des documents suivants :

- pièce d'identité ou livret de famille,
- attestation de l'allocation de rentrée scolaire 2011,
- attestation de l'adhésion au club indiquant les coordonnées du club, le coût de l'inscription 2011-2012, le sport pratiqué et la fédération sportive concernée.

La distribution se fera jusqu'à épuisement de l'enveloppe disponible.





Le **C.C.A.S.**
est ouvert **du lundi au vendredi**.

Mairie de Montauban-de-Bretagne
Rue Saint Eloi
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél : 02.99.06.42.55.
ccas@mairie-montaubandebretagne.fr

>> PRENEZ NOTE…

BANQUE ALIMENTAIRE

Les jours de livraison des denrées sont les vendrredis matins : 1er, 15, 29 juillet. **Fermeture de la distribution en août, reprise le 26 août.**

Pour en bénécifier, obligation d'être inscrit au CCAS de Montauban-de-Bretagne.

DON DU SANG



Nous vous invitons à transmettre tous nos remerciements aux personnes qui ont pris part à la réalisation de la collecte du 21 mai soit par leur implication dans l'organisation pratique soit par leur participation personnelle.

Les prélèvements sont analysées et préparés au niveau du plateau technique régional situé à Rennes, en vue des transfusions réalisées dans les 89 établissements de soin bretons.

PROCHAINE COLLECTE DE SANG
Samedi 30 Juillet 2011
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 17 h 30
au Centre Victor Hugo

Pour toutes informations dons et collectes :
site : **www.dondusang.net**
e-mail :
bretagne@efs.sante.fr

CLUB DE LA VALLEE SAINT-ELOI

Le club a organisé son concours de belote le mardi 26 avril 2011. **176 équipes sont venues participer.**



Résultat de premières équipes :
1er Coignard Joly - Treffendel 5210 points
2ème Geffray Rigourd - St-Méen 1988 points
3ème Rioche Baron St-Uniac 4955 points

ACCA

Le 28 et 29 mai avait lieu **le Ball-Trap** annuel organisé par l'A.C.C.A, sur le circuit de la Ville-Thual.
De nombreux tireurs néophytes ou confirmés, s'y sont retrouvés répartis sur trois pas de tirs, que sont la fosse, la passée et la perdrix, ou, furent tirés pas moins de 7000 plateaux. A l'issue du week-end le dimanche, vers 19h avaient lieu les finales pour départager les meilleurs.



Messieurs JAMBOU et DROLLÉE remportent la 1ère et 2ème place à la fosse, la meilleure passée pour Messieurs ALMY Eric et ALMY Mickael, les meilleurs tireurs de perdrix Messieurs REHAULT et CHENU. Mr CARRERA il s'avérait, devançant Jérémy DEFFAINS, être le meilleur tireur de L'A.C.C.A remportant ainsi la coupe communale. Mr VAUCEL de Langan, remporte la bouteille suspendue au mat, pour avoir trouvé la hauteur exacte de 4'71.

Un grand merci aux bénévoles et sympathisants de l'A.C.C.A pour leur contribution.
Daniel LEFEUVRE, Le secrétaire



>> ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

LE MOT DU PRESIDENT DE L'OCM

La saison se termine, et l'ensemble des **Sections O.C.M.** se porte bien.
En effet, non seulement les résultats sont excellents, mais depuis quelques semaines, vous avez assisté à de nombreuses manifestations qui ont toutes connu un franc succès.
Je voudrais à cette occasion dire **MERCI.**
MERCI à l'ensemble des responsables, des professeurs, des éducateurs et à tous les **BENEVOLES** pour la réussite de ces manifestations.
Mais, j'ai tout de même une inquiétude : si nous avons des bénévoles pour une journée, nous manquons de personnes pour prendre quelques responsabilités dans les différents bureaux des Sections de l'**O.C.M.**
Alors, parents, grands parents, grandes sœurs, grands frères venez nous rejoindre, pour continuer à faire vivre cette belle entreprise l'**O.C.M.*** qui à pour **OBJECTIF** l'épanouissement de nos enfants dans la pratique du sport.

Sportivement
Claude Wattiau Président **O.C.M.**

* L'O.C.M. 15 Sections sportives 1743 licenciés.

OCM TWIRLING

La section OCM Twirling a organisé dimanche 23 mai le championnat régional équipe de twirling à Montauban dans la salle de sport Délisse.
16 clubs représentaient la FSCF ligue Bretagne. La compétition a débuté à 8h et s'est terminée aux environs de 18h avec un public très nombreux venu soutenir leurs équipes, notamment pour certains clubs ayant fait un long trajet depuis Crozon, Plonéour-Lanvern ou Roscoff.
Comme au championnat équipe départemental la section OCM Twirling de Montauban présentait 7 équipes dont 5 disputaient leur qualification pour participer au championnat fédéral le 25 et 26 juin à Orléans, deux d'entre elles ont été sélectionnées : les minimes excellence avec la 5e place et les minimes excellence sup. qui ont décroché la 2e marche du podium.



Pause photo du Club

Les poussins se sont classés 3e, les minimes espoirs 8e, les juniors honneur et les juniors excellence 7e, les juniors excellence sup. 2e. Les entraînements continuent jusqu'à la fin juin pour travailler les degrés dont l'examen se déroulera le 29 juin à Betton pour 1e, 2e et 3e degrés, nous préciserons plus tard la date pour les autres degrés.
Le 3 septembre se déroulera **l'assemblée générale** dans la **salle Hamon à 10h,** suivra la remise des dossiers d'inscriptions pour les nouveaux adhérents.

Claudine VITRE
Responsable section OCM TWIRLING

CHÈQUE-SPORT ET COUPON-SPORT

Voir nos article en page 11

>> ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

OCM TENNIS

Affluence record lors de la quinzaine du tournoi de tennis

La 14ème édition du tournoi de tennis de l'OCM qui s'est déroulé du 12 au 28 mai a enregistré 260 inscriptions, soit un chiffre record depuis la création de ce tournoi. 210 inscriptions avaient eu lien en 2010. Les tableaux étaient particulièrement relevés notamment dans les différentes catégories de garçons (11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans) et dans la catégorie séniors Hommes. Cette compétition s'est déroulée dans d'excellentes conditions et les 4 cours à disposition (salles Darcel et Délisse) ont permis de tenir les délais fixés. L'organisation d'un événement d'une telle ampleur a été assurée comme de coutume par Théo ROYER, président de la section tennis, assisté d'Hervé PATTIER, juge arbitre du tournoi, et d'une équipe très dynamique d'adhérents qui a assuré les nombreuses permanences, parfois jusqu'à très tard en soirée. Convivialité et qualité des rencontres ont caractérisé ce rendez-vous et un public connaisseur a répondu très présent durant tout le tournoi.



Les vainqueurs et les finalistes de la 14ème édition du tournoi de tennis

Le temps fort de cette quinzaine de tennis a été le samedi 28 avec la programmation des finales des différentes catégories hommes, femmes, garçons et filles. La remise des trophées, prix et lots généreusement offerts par les nombreux sponsors (essentiellement de Montauban de Bretagne) aux vainqueurs et finalistes ainsi qu'un verre de l'amitié ont soldé cette dernière journée du tournoi. La soirée du samedi a été consacrée, pour la seconde année consécutive, au repas de fin de tournoi ayant lieu dans le club house de la salle Darcel.

Résultats des finales

09/10 ans G : Alexandre BERTHELOT (Montauban) bat Nathan LEJEUNE (Montfort)
11/12 ans G : Julien DAMMAN (Pacé) bat Baptiste MAILLET (Pacé)
13/14 ans G : Quentin JOSSO (Saint Malo) bat Arthur LEDOARE (Gévezé)
15/16 ans G : Paul DAMMAN (Pacé) bat Antoine HOUSSAY (Montfort)
17/18 ans G : Steven CARBOULEC (Riec sur Belon) bat Guillaume SAULNIER (Montauban)
13/14 ans F : Emma CHERO (Montauban) bat Eva TROISDENIERS (Montauban)
Seniors Hommes : Sébastien THEBAULT (La Flume) bat Guillaume BRANDILY (Taden)
Consolante Hommes : Mikaël DURAND (Gévezé) bat Laurent KERGOULAY (Romillé)
Seniors +35 Hommes : Patrick LEFRANC (La Flume) bat Stéphane PIEDNOIR (Bédée)
Seniors Dames : Charlène LEROYER (Montfort) bat Virginie BLANCHOIN (Montauban)
Consolante Dames : Béatrice DELAUNAY (Montauban) bat Marie Thérèse DELOURMEL (Romillé)
Seniors +35 Dames : Virginie BLANCHOIN (Montauban) bat Emmanuelle LAURENS (Montauban)

L'été arrive …mais à vos agendas pour la nouvelle rentrée scolaire !

La section tennis offre tout un panel d'activités : mini tennis pour les enfants de 5 à 8 ans, cours pour toutes les tranches d'âges d'enfants et pour les adultes dont les « débutants » souhaitant découvrir la pratique du tennis et aussi le tennis loisir.
Les inscriptions se feront les samedis 27 août, 03 et 10 septembre 2011 à la salle de tennis Louis Darcel de 10h à 13h.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésiter à vous adresser à Théo ROYER (02.99.06.51.15 ou 06.75.90.86.09).

>> AGENDA SPORTIF

JUILLET	
12 /	**ACM** - **Journée détente** - Marche, pique nique, jeux - **RDV Forêt de Montauban-de-Bretagne**
18 /	**Club de la Vallée St-Eloi** - **Concours de palets** - **Stade Délisse**
19 / 26 /	**ACM** - **Journée détente** - Marche, pique nique, jeux - **RDV Forêt de Montauban-de-Bretagne**

AOUT	
2 / 9 / 16 / 23 / 30 /	**ACM** **Journée détente** Marche, pique nique, jeux **RDV Forêt de Montauban-de-Bretagne**
31 /	**Club de la Vallée St-Eloi** - **Concours de palets** - **Stade Délisse**

SEPTEMBRE	
10 /	**Forum des associations**
11 > 30	**OCM Tennis** - **Tournoi interne de tennis**

LISTE DES ASSOCIATIONS MONTALBANNAISES

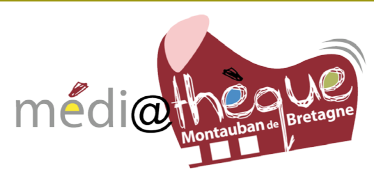
Sur le site internet de la Ville. :
http://montauban.cc-montauban-de-bretagne.fr/sports-loisirs.php
Inscriptions pour l'année scolaire 2011/2012 : pensez-y !

POUR EN SAVOIR PLUS !

Pour connaitre **toutes les dates des entrainements, rencontres, tournois et championnats** des sections OCM, consultez leurs agendas très complets sur les sites et blogs internet:
http://www.ocm-basket.com/
http://www.ocmfootball.com/
http://www.ocm-handball.com/
http://www.blogpetanque.com/ocmontauban/
http://montaubancyclovtt35.e-monsite.com/
http://montauban.echecs35.fr/
http://ocm-gymform.over-blog.com

ou informez vous sur le site de Ville de Montauban-de-Bretagne, à la rubrique consacrée à la vie associative : **http://montauban.cc-montauban-de-bretagne.fr/vie-associative.php**

>> ESPACE CULTUREL



COUPS DE CŒUR :

CD : En vie, la Tordue
BD : « **Le viandier de Polpette** » de Julien Neel et Olivier Milhaud
DVD : « **Potiche** » de François Ozon
Album : « **Le grand show des petites choses** » de Gilbert Legrand
Roman : « **A l'endroit où elles naissent** » de Diane Peylin

HORAIRES GRANDES VACANCES (DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT) :

Mardi - **14h > 19h**
Mercredi - **10h > 19h**
Jeudi - **10h > 12h30**
Vendredi - **14h > 19h**
Samedi - **9h30 > 12h30**

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Du 1er au 15 août 2011

COORDONNÉES :

Médiathèque Municipale
Esp. Culturel Y. Delahaie
rue de Beaudouin
35360 Montauban-de-Bretagne
Tel. 02.99.06.26.18 .
e-mail : **media.mdb@hotmail.fr**
site : **http://media.mdb.free.fr**

>> IDEE VISITE

CHATEAU FEODAL DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Les tours du Château de Montauban-de-Bretagne se cachent au fond d'un petit bois à l'orée de la forêt domaniale sur la route de Médréac. Vestiges d'une forteresse du 15ème siècle, ce lieu enchanté est habité et peut être visité l'été. Vous serez accueillis tous les après-midis du 14 juillet au 31 août pour passer un moment hors du temps présent. Avec le billet d'entrée de 5 € vous aiderez à la restauration qui se poursuit depuis 25 ans par les actuels propriétaires.


Château de Montauban-de-Bretagne

>> MÉDIATHÈQUE

ATELIER D'ÉCRITURE

Michèle SOUCHET-GAVEL a animé **la dernière séance de l'atelier d'écriture** « Au clair de la plume » mardi 21 juin. Depuis sept ans, **une dizaine de membres** s'y réunissaient une fois par mois pour partager des moments autour de la « tribu » des mots.


Michèle SOUCHET-GAVEL



Si une page se tourne, nous n'avons cependant pas fini de lire Michèle SOUCHET-GAVEL. En effet, elle vient de prêter sa plume au recueil de nouvelles **« l'île des valeureux »** paru dernièrement aux éditions de la rue Nantaise… et bien sûr disponible à la Médiathèque !

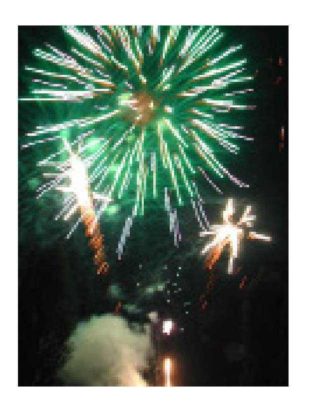
ESPACE MULTIMÉDIA


Paul-Henri MILLET

Un autre départ… Depuis septembre 2010, la mairie emploie Paul-Henri MILLET dans le cadre des emplois passerelles. Son contrat qui se termine le 31 août aura permis de renforcer les effectifs et de répondre à de nombreuses demandes concernant des ateliers d'**appropriation de l'outil informatique**. Ceux-ci prennent donc fin après avoir été suivis avec assiduité par **une quarantaine de participant**s.

>> RENDEZ-VOUS AU FORUM

FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET 2011



Chaque année nous nous attachons à proposer au public un **spectacle insolite en marge du feu d'artifice du 13 juillet.** Les animations proposées par la municipalité ont cette année pour **thème le gallo et les musiques traditionnelles.** Nous vous donnons donc rendez-vous **dès 20h place Bischberg pour un spectacle de danse bretonne** présenté par le cercle celtique « La Rosargue » de Jugon les Lacs. Une initiation de danse sera proposée aux personnes qui le souhaitent. Comme l'an passé la buvette sera assurée par « l'Amicale des donneurs de sang de Montauban » et vous pourrez bien sûr vous restaurer sur place avec galettes-saucisses et crêpes.

A partir de 21h45, tous les enfants qui souhaitent participer au défilé de lampion doivent se rendre devant la mairie. Gageons que nous rencontrerons le même succès que l'an passé puisque près d'une centaine d'entre eux avait défilé joyeusement devant le public! Lorsque la nuit sera parfaitement obscure, les enfants pourront éteindre leurs lampions et donner ainsi le signal du lancement du traditionnel feu d'artifice qui verra le ciel s'illuminer de couleurs magiques au son d'une musique si chère à notre région : " L'âme celtique " (Dan ar Braz). Puis, bien sûr, nous pourrons prolonger cette soirée et partager des moments de convivialité sous les lumières des guirlandes, par le bal populaire en plein air animé par « Laser Night ».

Yves FERRÉ, Adjoint aux associations et aux animations

>> ÉVÈNEMENTS CULTURELS

LA PRÉPARATION DES VEILLÉES CONTÉES ET CHÂTAIGNES GRILLÉES SE POURSUIT

Qu'est- ce qu'une « Veillée en Gallo » ?

C'est un moment convivial où les gens qui caozent galo (ou qui veulent entendre caozer galo) se retrouvent pour écouter ou échanger des contes, des chansons, des histoires ou de simples conversations.

Trois lauréats de la Bogue d'Or de Redon animeront chacun une soirée. Ils seront tous accompagnés d'un ou de deux chanteurs ou musiciens.



Samedi 15 octobre : Daniel Robert, conteur de Saint Père Marc en Poulet vous entrainera dans son monde plein de fantaisies. Il est tombé dans le Gallo depuis sa plus tendre enfance. Amoureux des grands contes traditionnels, il aime aussi les histoires contemporaines.

- Samedi 22 octobre : Gérard Goré, conteur gallo du Tronchet, sera accompagné de ses enfants, Géraude et Nicolas. Outre son grand talent de conteur, il est également l'auteur de « En route vers Compostelle », un livre qu'il a écrit à la suite de sa marche jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle, un périple de 600 km, accompagné de son âne Martin.

- Vendredi 28 octobre : Albert Poulain, Contou, Chantou, Mentou, Itout… de Pipriac constitue la référence du Gallo. Son engagement dès les années 60 dans la culture gallèse, le conduira à participer à la création de la Bogue d'OR. Il parle aussi de sa passion pour la photographie : il possède plus de 20 000 photos et diapos sur le patrimoine bâti rural.

Plusieurs sites sur le canton sont susceptibles d'accueillir ces soirées contées en GALLO. Nous allons privilégier les lieux insolites, ayant une salle pouvant recevoir une cinquantaine de personnes et possédant une cheminée.

La municipalité pilote le projet, mais l'organisation de chaque soirée sera prise en charge par une association Montalbanaise : Histoire et Patrimoine, Les chemins Buissonniers, Montauban Animation.

Une inscription sera obligatoire pour participer à ces soirées.

- Samedi 29 Octobre : un Fest-Noz animé par plusieurs groupes clôturera ces festivités.

- D'autres animations sont en projet : projection d'anciennes photos, stage de chant gallo, exposition de jouets buissonniers à la Maison des associations, animations diverses à la Médiathèque.

Des informations complémentaires vous seront données dans le prochain bulletin. **En attendant prenez déjà note des dates !**

Madeleine GUÉE, déléguée à la culture

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 10 SEPTEMBRE 2011

Élus, membres d'associations et membres de la commission « vie associative » se sont réunis mercredi 25 mai dernier, pour la préparation du Forum des associations, qui se déroulera le **samedi 10 septembre.**

Afin d'accueillir un public toujours plus nombreux et de présenter plus de 70 activités sportives, culturelles et de loisirs, le Forum se déroulera à nouveau dans la **salle Délisse.** L'an passé ce nouvel espace a été réellement apprécié par les membres d'associations et par le public. Il permet en effet à chacun d'échanger et de souscrire des adhésions dans de meilleures conditions.

De par sa superficie, il nous donne la possibilité **d'organiser pour la première fois, une braderie : nous vous invitons à venir y vendre ou acheter tout article utile à la pratique d'un sport (vêtements, matériel) ou d'une activité de loisirs.**

Pour une meilleure organisation, **l'inscription se fera en mairie (tél : 02.99.06.42.55.).**

Comme l'année dernière, **un podium sera mis à la disposition de toute association souhaitant y faire des démonstrations. Un diaporama présentera les différentes activités et une nouvelle édition de la plaquette du Forum sera distribuée aux visiteurs.** Enfin, un bar tenu par le Comité d'animation proposera des boissons sans alcool.

Yves FERRÉ, Adjoint à la vie associative et aux animations

>> AGENDA CULTUREL

JUILLET	
1 > 15	Exposition photographie - Gare Vélo-rail - Médréac
8 > 31	Exposition Art contemporain - L'Aparté - Trémelin
13 /	**Animations à l'Etang St-Eloi - Feux d'artifice** - 20h
11 & 12	Fête du fer - Paimpont
AOUT	
6	Nuit du Livre - Bécherel
28 /	Fête de la Villée - Quédillac
SEPTEMBRE	
	Exposition sur le bois - Galerie L'invanterie - Montauban
10 /	Forum des associations - Salle Délisse - Montauban

>> ART CONTEMPORAIN

GALERIE L'INVANTERIE

Manoir de la Ville Cotterel

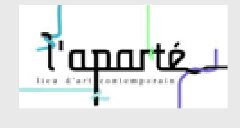
Communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne

Voir notre article en page 8

L'APARTE : EXPOSITION

De Jean-Marc Nicolas

En résidence du 17 mai au 10 juillet 2011
Exposition du 8 juillet au 28 août 2011
Vernissage le vendredi 8 juillet 2011 à 18h30
Rencontre avec l'artiste le samedi 9 juillet 2011 à 15h30



L'Aparté
Domaine de Trémelin
35750 Iffendic
http://www.laparte-lac.com
e-mail : **culture@paysdemontfort.com**
Tel. : 02.99.09.77.29.

CINÉ-MONTAL



Le programme de l'été est en ligne sur le site de la ville, et via la **newslettercinemontal@sfr.fr**

HORAIRES des séances : Le week-end à partir du vendredi et samedi à 20h30 au dimanche à 15h et 20h30

TARIFS DES ENTRÉES :
Plein tarif : **4,90 €** Tarif réduit : **4,50 €**,10places valable 6 mois : 39 €

>> GARDEZ LE CONTACT

FACEBOOK

Vous êtes sur facebook ? La Ville de Montauban-de-Bretagne également.
Devenez ami-facebook avec votre ville et recevez toutes ses actualités en temps réel !
Sur **http://www.facebook.com/ Ville Montauban de Bretagne (page officielle)**

TÉLÉCHARGEZ CE BULLETIN !

Ce bulletin municipal est **téléchargeable** en ligne via le site internet de la ville **http://montauban.cc-montauban-de-bretagne.fr**
(format pdf et consultable via calameo !)

>> NUMÉROS UTILES

URGENCE POMPIERS : 18
GENDARMERIE NATIONALE : 17
SAMU : 15
(En cas d'absence du médecin traitant)
PHARMACIE : 3237 (d'un poste fixe)
(Connaître la pharmacie la plus proche)
N° UNIQUE D'APPEL D'URGENCE EN EUROPE : 112

JOURNAL D'INFORMATIONS BIMESTRIEL GRATUIT

Distribué à toutes les familles de la Ville de Montauban-de-Bretagne.

Directeurs de la publication :
Serge JALU, Maire
Valérie GALERNE, Adjointe

Assistés par les membres de la Commission municipale de Communication:
Annick GILBERT, adjointe
Daniel TUNIER, adjoint
Christian POUPELIN, délégué
Francine SOURDAINE, conseillère
Fabienne DEMAY, conseillère
Florence RENVAZE, conseillère
Patricia TARDIVAT, conseillère
Hervé NOUVEL, conseiller

Rédaction-concept-diffusion :
Mairie de Montauban-de-Bretagne
rue St Eloi
35360 Montauban-de-Bretagne
Tel. **02.99.06.42.55**
Fax : 02.99.06.59.89.

e-mail : **accueil3@mairie-montaubandebretagne.fr**
Site Internet : **http://montauban.cc-montauban-de-bretagne.fr**



PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Serge JALU, Maire
de Montauban-de-Bretagne
Lundi 10h > 12h
serge.jalu@wanadoo.fr

Christine LE FUR (adj.)
Finances & Personnel communal
Mardi 10h>12h
finances-montaubandebretagne@hotmail.fr

Daniel TUNIER (adj.)
Affaires scolaires & Enfance
Mercredi 10h>12h
scolaire-montaubandebretagne@hotmail.fr
Laurence DUVERGER (déléguée)
enfance-montaubandebretagne@hotmail.fr

Annick GILBERT (1ère adj.)
Affaires sociales & C.C.A.S.
Jeudi 10h>12h
social-montaubandebretagne@hotmail.fr

Martine FRAPPIN (adj.)
Commerce & Tourisme
Vendredi 10h>12h
commerce-montaubandebretagne@hotmail.fr
Nicole DANIEL (déléguée)
tourisme-montaubandebretagne@hotmail.fr

Valérie GALERNE (adj.)
Communication & Bulletin municipal
Mardi 10h>12h
communication-montaubandebretagne@hotmail.fr
Christian POUPELIN (délégué)
comité-montaubandebretagne@hotmail.fr

Yves FERRE (adj.)
Affaires associatives & Culture
Vendredi 14h>16h
animation-montaubandebretagne@hotmail.fr
Madeleine GUÉE (déléguée)
culture-montaubandebretagne@hotmail.fr
Dominique DELYS (délégué)
sport-montaubandebretagne@hotmail.fr

Daniel COMMEUREUC (adj.)
Bâtiments communaux, Espaces verts & Voirie
Samedi 10h>12h
batiment-montaubandebretagne@hotmail.fr

Roland LE BIAVAN (adj.)
Urbanisme & Environnement
Samedi 10h>12h
urbanisme-montaubandebretagne@hotmail.fr
Patrice BUNOUF (délégué)
cadredevie-montaubandebretagne@hotmail.fr

Marie DAUGAN
Conseiller Général
1er mercredi de chaque mois de 14h à 16h
marie.daugan@cg35.fr

Les permances des élus ne sont pas assurées du 14 juillet au 20 août 2011.
Reprise des permanences le 22 août 2011.
Si urgence possibilté de prendre RDV à la mairie.



VIE LOCALE

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année le concours annuel des maisons fleuries ne sera pas reconduit.

CONCOURS CARNET DE VOYAGES

Le Pays Touristique de Brocéliande organise son **premier concours Carnets de Voyages**. Ce concours **gratuit** se déroulera du **1er juin au 15 septembre 2011 et de nombreux lots seront à gagner.** Le but pour chaque participant est de raconter ses plus belles balades en Brocéliande.
Vous pouvez obtenir plus d'informations, télécharger le règlement du concours et déposer votre candidature, sur le site : **www.broceliandecarnetsdevoyages.jimdo.com**

DECHETTERE (HORAIRES D'OUVERTURE)

Z.A de La Gautrais - 35360 Montauban-de-Bretagne
Lundi, mercredi, vendredi
8h30 >12h30 - 14h > 18h
Mardi 14h > 18h
Samedi 9h > 12h30 - 13h30 > 17h

Date limite d'envoi de vos articles pour le prochain bulletin : **le 11 août 2011** !